

Délégation à la langue française

Rapport d'activités 2003

1. Le mandat de la DLF (rappel)

Créée à l'origine pour suivre les activités des groupes de travail institués en France par le Conseil supérieur de la langue française, notamment à propos des propositions de rectifications de l'orthographe, la Délégation a été contrainte d'adapter ses activités à l'évolution qui affecte le fonctionnement des organismes équivalents des autres pays francophones (France, Communauté française de Belgique, Québec). C'est pourquoi un nouveau mandat est en cours d'élaboration, dans le cadre d'un groupe de travail institué en 2002 par Monsieur J.-M. Boillat et repris récemment par Monsieur Chr. Berger. Il s'agira, dans ce cadre, de donner un statut clair à la DLF – qui constitue l'une des commissions permanentes de la CIIP – en se basant sur le document du 9 mai 1996, article 2 : « [La CIIP] collabore avec les départements de l'administration fédérale compétents et avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour toute question relative à la politique, à l'administration et à l'usage de la langue française en Suisse ». Ce document attribue à la Conférence des tâches importantes en rapport avec la langue française et il permet de supposer que la DLF devrait constituer l'un des organes à son service pour suivre les dossiers, établir des rapports utiles à sa mission, y compris à propos des questions relatives à la langue qui ne sont pas directement liées à l'enseignement, mais relèvent d'une réflexion générale sur les questions de politique linguistique (par exemple : projet fédéral de Loi linguistique, intégration linguistique des migrants, questions relatives à la féminisation du langage et à l'égalité des hommes et des femmes dans la langue, etc.). La DLF devrait pouvoir fonctionner en véritable partenaire d'organismes comparables à l'étranger.

2. Thèmes traités durant l'année 2003

2.1. Réunion des organismes linguistiques des pays francophones du nord

Plusieurs réunions importantes ont eu lieu en 2003 : notamment celle des organismes linguistiques (11 – 12 juin) et celle du RIFAL (Réseau international francophone d'aménagement linguistique) qui l'a immédiatement suivie.

La première a eu lieu les 11 et 12 juin à Québec. M.-J. Béguelin et F. Grin y représentaient la DLF. Parmi les points importants qui ont été traités, on signalera en particulier la création d'un *Observatoire francophone du français contemporain*, présidé par G. Legros (Belgique) et dans lequel la DLF sera représentée par Mmes M. Matthey et M.-J. Béguelin. Cet Observatoire aura essentiellement pour mission de susciter des travaux scientifiques, recherches et enquêtes de terrain, afin de suivre l'évolution de la langue française dans des domaines sensibles tels que l'orthographe, la néologie, ou encore les moyens mis en oeuvre pour assurer l'égalité homme/femme dans les usages du français. Etant donné la complexité de tels problèmes et la coordination qu'ils nécessitent à l'échelle de la francophonie, la participation à cet Observatoire apparaît comme une solution très intéressante.

La réunion du RIFAL (réunion du RINT, *Réseau international de néologie et de terminologie*, et du RIOFIL, *Réseau international des observatoires francophones de*

l'inforoute et du traitement informatique des langues) s'est tenue dans la foulée à Montréal les 13 et 14 juin. Elle a donné lieu à une *Déclaration* finale à propos de l'informatisation des langues. Parmi les recommandations adressées aux États, celle de favoriser à tout prix le libre accès aux banques de données (telles FRANTEXT) indispensables à la promotion du français. La question de l'informatisation des langues reste un point hautement sensible. L'enjeu est notamment de rendre l'Internet capable de traiter la diversité linguistique, objectif qui est encore très loin d'être atteint. Compte tenu de l'importance des questions qui y sont traitées, il convient que la Suisse soit dignement représentée dans le cadre du RIFAL.

2.2. Semaine de la langue française 2003

La *Semaine de la langue française* (SLF) a pour but de fêter la langue française de façon originale. La Suisse, par le biais de la DLF, a participé pour la septième fois à cette manifestation qui a aussi lieu en Belgique, en France et au Québec. En 2003, comme chaque année, elle s'est déroulée durant la semaine qui inclut la journée mondiale de la francophonie (le 20 mars), à savoir du 17 au 23 mars 2003. Durant toute une semaine, diverses activités ont été organisées, autour de deux axes principaux :

- un évènement francophone qui réunissait 5 pays autour d'une même dictée ludique – la *Ludictée* – tout en présentant de nombreuses variétés de français dont celui de Suisse romande ;
- un festival de chanson française qui permettait au public de découvrir la jeune création romande, à travers des artistes qui intègrent une pluralité de langues (l'anglais, l'allemand, le Suisse-allemand, l'italien et même le romanche) dans leurs textes.

Que ce soit à travers ses variétés d'un pays à l'autre, à travers les usages qu'on peut en faire dans la création artistique, l'idée consistait à donner une vision moderne, dynamique, de la langue française. Toutefois, pour des raisons de divers ordres (choix d'organiser à nouveau la manifestation à Neuchâtel, coïncidence avec l'éclatement de la guerre en Irak, visibilité insuffisante des manifestations...), le déroulement de cette Semaine 2003 a rencontré un écho quelque peu décevant. Un nouveau concept est en travail pour l'année 2004.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette *Semaine*, F. Grin a été invité à donner une conférence à l'*École de langue et de civilisation françaises* (ELCF, Université de Genève) à propos du français sur "La rentabilité économique du français langue seconde et la dynamique des langues". Environ 80 personnes y ont assisté, essentiellement des étudiants et enseignants. De son côté, l'*Université du troisième âge* de Neuchâtel a une nouvelle fois organisé un concours d'orthographe avec l'appui de la Délégation et de divers sponsors. Une cinquantaine de participants ont ainsi pu se mesurer à un texte plutôt difficile de Proust (un rapport est à disposition pour ces différentes manifestations).

2.3. Edition des Actes du Séminaire 2001

L'édition des Actes a pris quelque retard, mais l'ouvrage paraîtra dans le courant de l'année 2004, aux éditions LEP, sous le titre « L'intégration linguistique des migrants en territoire francophone ».

2.4. Conseil supérieur de la langue française et divers

Dans le cadre du renouvellement du Conseil supérieur de la langue française de France, intervenu en 2004, M.-J. Béguelin a été élue pour une nouvelle législature de quatre ans. Elle a pris part, les 20 et 21 mars à Bruxelles, au Colloque sur les rectifications de l'orthographe grammaticale organisé par le Conseil supérieur belge, ainsi qu'à la réunion du Réseau international du français dans le monde, les 4 et 5 novembre à Paris. C'est un chargé de mission, Christophe Imperiali, qui a en outre représenté la DLF aux Premières assises nationales des langues de France, organisé par le ministère français de la Culture le 4 octobre 2003 à la Cité des Sciences de la Villette.

2.5. Sollicitations diverses

La DLF a été sollicitée afin de donner des avis sur divers sujets touchant aux langues, confirmant ainsi l'importance de la doter, à cet égard, d'un mandat clair et comparable à celui d'organismes comparables à l'étranger. On signalera entre autres le groupe « Parlez-vous suisse ? » qui vise à susciter le débat autour de la nouvelle *Loi sur les langues* qui sera mise en discussion au début 2004, le groupe d'experts réuni sous l'égide de la *Nouvelle Société Helvétique* (NSH) dans le but de promouvoir le plurilinguisme en rédigeant un guide intitulé « Du bon usage des langues en milieu plurilingue », ou encore la demande d'appui que la DLF a reçue pour un projet de « Dictionnaire des locutions de quatre variétés de français » et pour une future « Encyclopédie grammaticale du français » informatisée.

3. Résultats 2003 et perspectives

Au cours de l'année à venir, la Délégation compte poursuivre et consolider ses activités (contacts réguliers avec les partenaires, organisation de la Semaine de la langue française, participation à la Réunion des organismes linguistiques, etc.). Et elle achèvera l'édition des *Actes* du Séminaire sur l'intégration linguistique des migrants.

Elle a aussi été chargée par la CIIP d'établir un état des lieux de l'application des rectifications orthographiques dans les différents cantons. Ce travail sera fait dans le cadre de l'Observatoire francophone du français contemporain, qui étudie également l'opportunité de proposer des simplifications de l'orthographe grammaticale, en particulier de l'accord du participe passé. D'autres thématiques importantes relèvent également de la collaboration internationale – la terminologie grammaticale par exemple, qu'il est à l'évidence impossible de traiter de manière isolée, sans tenir compte de la position des pays voisins.

Il importe par conséquent qu'aboutissent les réflexions devant conduire à une redéfinition du mandat et de la structure de la Délégation et qu'elle puisse disposer des moyens qui lui permettront d'assurer plus efficacement encore ses missions au service de la CIIP.

4. Données factuelles

Placée sous la présidence de M.-J. Béguelin, la Délégation actuelle est composée de quatre membres : J.-F. de Pietro (secrétariat scientifique), F. Grin (dossier “ politique des langues et plurilinguisme ”), M. Matthey (dossier “ orthographe ”) et E. Wehrli (dossier “ nouvelles technologies de la communication et de l’information ”). Mme Ch. Olivier assure le travail administratif.

La Délégation s’est réunie à quatre reprises durant l’année 2003 (5 février, 19 mai, 22 septembre, 24 novembre).

* * *

Publications

Béguelin, M.-J. et de Pietro, J.-F (2003). La délégation à la langue française de Suisse romande. *Francophonie vivante*, 1, 15-16.

Béguelin, M.-J. (2003). Faut-il simplifier les règles d’accord du participe passé ? In : Béguelin, M.-J., de Pietro, J.-F & Näf, A. [Eds], *Approches interlinguistiques de la complémentation verbale : quels savoirs pour l’enseignant ? Quels savoirs pour l’élève ?* *TRANEL* 37, 163 – 189.

Grin, F. (2003). “Minorités [Droit des]”, in G. Ferréol et G. Jucquois (dir.), *Dictionnaire de l’altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin, 210-217.

Grin, F. (2003). “La société plurilingue : coûts, bénéfices et équité”. In *Sprachen und Kulturen*, Actes du colloque de l’Académie suisse des sciences humaines et sociales (Biel/Bienne, 14 novembre 2002). Berne : SAGSW/ASSH, 41-55.

Grin, F. (2003). (avec J. Rossiaud et B. Kaya) “Langues de l’immigration et intégration professionnelle en Suisse”, in G. d’Amato (dir.), *Les migrations et la Suisse*. Zürich: Seismo Verlag, 404-433. (Traduction allemande sous le titre “Immigrations-sprachen und berufliche Integration in der Schweiz”, in G. D’Amato (ed.), *Migration und die Schweiz*. Zürich: Seismo Verlag, 421-452).

Grin, F. (2003). “Le multilinguisme suisse: facteur de compétitivité?”, intervention à la table ronde. *Les cahiers du plurilinguisme*, 1, 17-25. Lausanne : *Rencontres suisses / Treffpunkt Schweiz*.

Neuchâtel, janvier 2004

Pour la Délégation à la langue française
Jean-François de Pietro